



**A.P.E.L ECOLE NOTRE DAME DE LIESSE**  
 Association de parents d'élèves de l'enseignement libre

2, rue des écoles  
 29280 Saint-Renan  
 Téléphone : 02.98.84.33.27

## Composition du nouveau bureau pour l'année 2014/2015



### De haut en bas et de gauche à droite:

**Christelle Tréguer**, secrétaire – maman d'Athénaïs en CM1 – **Catherine Souverain**, secrétaire-adjointe – maman d'Aline en CP et Colin en MS - **Vanessa Douguet**, trésorière – maman de Lana en CE1, Laura, GS - **Muriel Saliou**, Présidente et maman d'Alyzée en classe de CE2 bilingue.

*Absent de la photo : Yasmine Le Gac, trésorière-adjointe – maman de Maël en CE2 et de Ewan en GS.*

### **Nouveau Conseil d'administration (22 membres)**

### L'APEL a quatre missions principales dans notre établissement:

- ✓ Représenter l'ensemble des familles lors des conseils d'établissement, lors de réflexions sur des évolutions de notre école, de réflexion sur le projet d'établissement,
- ✓ Défendre l'intérêt de l'établissement et la liberté de choix de leur école pour les familles,
- ✓ Accueillir les nouvelles familles de l'établissement, favoriser l'entraide entre les familles.
- ✓ Trouver des financements pour permettre de réduire les coûts de sorties pédagogiques, permettre des investissements au service des enfants.

### Le Conseil d'administration:

#### Ses membres:

Le conseil d'administration est composé d'une équipe de 36 membres, parents d'élèves bénévoles. De plus, tout parent d'élève qui le souhaite peut devenir membre du Conseil d'administration en se faisant connaître en début d'année scolaire lors de l'assemblée générale.

### **Son rôle:**

Les membres du conseil d'administration et du bureau se réunissent environ 8 à 10 fois par an, en séance ordinaire à l'initiative de la présidente. La réunion a lieu à l'école en présence de Florent Bégoc, Chef d'établissement.

Le conseil d'administration a un rôle de réflexion, de délibération et de décision sur tous les sujets concernant le bon fonctionnement de l'association.

Les réunions permettent de recueillir les idées, les réactions et les demandes de chacun et de transmettre les informations. Les membres du conseil motivés tout au long de l'année, participent à l'organisation et à l'animation des manifestations qui jalonnent le calendrier.